Vol. XXXIII Saint-Boniface, Manitoba, 28 Septembre 1904. No. 46

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

LA GUERRE

L'armée russe, après avoir été obligée d'évacuer Liao-Yang, a retraité sur Muckden qu'elle défendra, tout en continuant sa retraite vers le nord.

L'on croit que le général Kuropatkin a environ 200,000 hommes sous ses ordres.

La gorge étroite qui s'appelle la "Passe de Tie" est entre les mains des Russes. Les Japonais cherchent encore à contourner l'armée de Kuropatkin.

La bataille de Liao-Yang, qui a duré cinq à six jours, n'a pas été pour les Russes une défaite décisive. Elle n'a été pour ainsi dire qu'un accident.

Les deux armées ont fait des pertes considérables. Elles s'élèvent probablement à au-delà de 40,000 morts.

***

L'état-major russe semble adopter les tactiques japonaises; donner le moins d'informations possibles, dissimuler les revers, agrandir les succès. Le commandant en chef des armées russes subit actuellement une éclipse. Il devait aller signer le traité de paix à Tokio, et le voilà rendu au-delà de Moukden! L'histoire, qui n'est pas faite par les correspondants de journaux plus ou moins jaunes, nous dira l'habileté ou l'ignorance de Kuropatkin, cette histoire ne manquera pas, sans doute, de nous dire que les Russes ne croyaient pas les Japonais aussi puissamment préparés à la guerre.

Les forces qui se trouvent à présent entre Moukden et Yantai semblent être paralysées et la cause de cette paralysie est la pluie torrentielle qui rend toute action impossible.

Les routes sont transformées en marais et la retraite des Russes se fait pouce par pouce au milieu de difficultés qui décourageraient les meilleures troupes du monde.

Cependant l'armée russe supporte ces tourments avec une force et un stoïcisme au-dessus de tout éloge.

Les Japonais, qui s'étaient lancés à la poursuite des Russes, ont abandonné la tâche comme impossible dans les conditions actuelles de température. Il semble que la saison des pluies, qui aurait dû sévir il y a six semaines, soit maintenant à son apogée.

***

Le correspondant de l'*Express*, à Tokio, dit que le feld-maréchal Oyama a reçu les ordres les plus sévères de reprendre l'offensive aussitôt que ses troupes se seront reposées et que l'état des chemins lui permettra d'attaquer Kuropatkinn, avant l'hiver, dans le cas où les Russes se retireraient à Moukden pour éviter une bataille.

Le maréchal poursuivra les Russes avec trois armées.

Ces ordres ont pour cause le fiasco du plan d'enveloppement des troupes russes à Liao-Yang par le maréchal.

L'état-major est amèrement désappointé par l'habileté de Kuropatkine à s'échapper, et Oyama devra se reprendre.

Il se peut qu'il s'écoule plusieurs semaines avant qu'Oyama puisse avancer, car son armée est épuisée par la faim et l'insomnie. Cependant, il ne veut pas cesser la campagne avant d'avoir encore essayé de rejoindre l'armée russe.

Des transports prennent des troupes et des vivres à Kobé et à Birashima. Ils débarqueront à Yang-Kow. On dit que des renforts de 100,000 hommes et 100 canons rejoindront l'armée japonaise avant le 1er octobre. Ces renforts sont surtout composés d'excellentes troupes du Japon septentrional capables de supporter l'hiver en Mandchourie.

***

Port Arthur résiste toujours; Stoessel et ses hommes sont des héros. Cent mille Japonais font l'assaut de la forteresse. Jusqu'ici, vains efforts!

Nos Affaires Municipales

Procès verbal de la seizième séance régulière du vingt-deuxième conseil de la Ville tenue lundi le 12 septembre 1904.

Présents:—Son Honneur le Maire Turenne au fauteuil, et Messieurs les Conseillers Pelletier, Cusson, Gauvin, Marcoux, Metcalfe, Gédéon Couture et Dumouchel.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et confirmé.

Proposé par le cons Gauvin, secondé par le cons Metcalfe, que la lettre du sous-secrétaire d'Etat soit filée.—Agréé.

Proposé par le cons. Pelletier, secondé par le cons Dumouchel, que les lettres de la Winnipeg Electric Street Railway Co., et de Charles M. Simpson soient filées.—Agréé.

Proposé par le cons. Marcoux secondé par le cons. Metcalfe, qu'un comité composé de Son Honneur le Maire et des conseillers Dumouchel et Gauvin du proposeur et du secondeur soit nommé pour s'occuper de l'affaire du pont projeté, et qu'il soit écrit au Conseil de Ville de Winnipeg qu'un comité a été nommé pour s'occuper de cette affaire, et leur demandant de fixer une date pour les rencontrer afin de s'entendre à ce sujet. Agréé.

Proposé par le cons. Cusson, secondé par le cons Metcalfe, que l'endroit pour l'érection du nouveau pont soit fixé au pont Broadway ou près du pont Broadway.

Proposé en amendement par le cons. Marcoux, secondé par le conseiller Gauvin, que l'endroit pour l'érection du nouveau pont ne doit pas être fixé avant que le comité nommé pour s'occuper de cette affaire ait rencontré le conseil de Winnipeg.

Votent en faveur de l'amendement, les cons. Pelletier, Dumouchel, Marcoux et Gauvin.

Votent contre l'amendement les cons. Cusson, Metcalfe et [illegible], quatre contre trois, et l'amendement est passé.

Proposé par le cons. R. H. Metcalfe, s. par le cons. Marcoux que la limite du temps fixée à M. Hénault pour l'exécution de son contrat pour creusage de tranchées soit reculée jusqu'au 15 novembre prochain. Agréé.

Proposé par le cons Cusson, secondé par le cons. Gauvin, que des soumissions soient immédiatement demandées dans le journal LE MANITOBA pour la construction d'égoûts sur les rues Plinguet, Archibald, Tissot et Mission, et que la date pour recevoir ces soumissions soit fixée au 16 courant prochain. Agréé.

Proposé et secondé par les mêmes, que l'ingénieur de la ville soit autorisé à faire installer par M. Morrison, une lampe électrique dans son bureau, et qu'il soit aussi autorisé à ordonner de M. E. H. Bissett, toutes les conduites d'eau nécessaires pour terminer les travaux. Agréé.

Proposé et secondé par les mêmes, que la lettre de Messrs Desrosiers et Charette demandant le contrat pour posage des branches domiciliales de l'aqueduc soit référée au Comité d'Eau et Eclairage. Agréé.

M. Albert Dubuc se présente devant le conseil pour représenter son frère M. A. J. H Dubuc avocat, et demande qu'une extension de temps de quelques jours lui soit accordée au sujet de l'égout de la rue Archibald pour lequel des soumissions ont été demandées, car il désire présenter au conseil, une pétition à l'encontre des dits travaux.

Et il est proposé par le cons. Dumouchel, secondé par le cons Metcalfe qu'une extension de temps de quatre jours, c'est-à-dire jusqu'à vendredi prochain lui soit accordée.

Votent contre cette motion, Mesers les cons. Pelletier, Marcoux, Gauvin et Cusson, et la demande de M. Dubuc n'est pas accordée.

Propose par le cons. Pelletier, secondé par le cons. Dumouchel, que la soumission de M. Paul Gagnon pour la construction d'un trottoir de six pieds de largeur sur le côté sud de la rue Desautels soit acceptée comme étant la plus basse. Agréé.

Proposé par le cons. Marcoux, secondé par le cons. Gauvin, que la séance s'ajourne à vendredi le 16 courant prochain. Agréé.

A suivre sur la 4 ème. page.

Le Manitoba.

Mercredi, 28 Septembre 1904

MGR L'ARCHEVEQUE

Un télégramme à M. l'Administrateur annonce que Mgr. l'Archevêque arrivera dimanche matin. Tous les citoyens sont priés d'aller le rencontrer à la gare, en voiture ou à cheval.

La garde du collège lui fera cortège. En arrivant Mgr descendra à l'Archevêché. Le clergé et le peuple viendront l'y chercher en procession. Après l'entrée solennelle, Mgr dira la messe basse, puis M. l'administrateur lui présentera une adresse au nom de tous. Après la réponse, la procession s'organisera de nouveau et conduira Sa Grandeur à son palais archiépiscopal.

TOUTE LA QUESTION

La dissolution du Parlement est imminente.

La question qui intéressera particulièrement l'électorat sera celle du Transcontinental.

Par son projet actuel, sir Wilfrid Laurier nous livre, pieds et poings liés, à une compagnie de promoteurs.

Le chef de l'opposition a fait un coup de maître quand il a dit aux chambres: *Si les conservateurs arrivent au pouvoir, le transcontinental sera propriété nationale*, et non un cadeau du peuple au Grand Tronc.

Tous, conservateurs tout aussi bien que libéraux, admettent la nécessité d'une nouvelle voie ferrée à travers notre immense Canada.

Cette admission étant faite, le problème se pose très simplement ainsi: le peuple canadien devant dépenser environ $170,000,000 pour un chemin de fer, doit-il faire cadeau de cette somme à une compagnie privée, ou bien doit-il conserver pour lui la propriété d'une ligne achetée si cher.

Puisque nous devons le payer, il est juste que nous gardions pour nous ce chemin de fer. Etant propriétaires, nous contrôlerons, par les chambres, les taux et tout le trafic du Transcontinental.

Il y a un autre aspect de la question, un aspect d'une importance primordiale, un aspect national. Pas un gouvernement n'oserait diriger le trafic du pays sur les ports américains. Voyez cependant, le gouvernement libéral: il laisse au Grand Tronc Pacifique la liberté de diriger le trafic là où il le voudra.

Fort de cette bénévole faveur, le Grand Tronc Pacifique va naturellement expédier nos produits vers les ports qui lui seront les plus favorables. Or, la meilleure route pour le Grand Tronc Pacifique, c'est Portland, un port américain!

Aurons-nous un chemin de fer contrôlé par le gouvernement, ou bien aurons-nous un chemin de fer qui contrôlera le gouvernement?

Là est toute la question.

L'HON. M. LARIVIERE

L'hon. député de Provencher mène avec activité sa campagne électorale. Ceux qui prédisent sa défaite—*par mille voix, s'il vous plaît* (quand on prend du gallon......)—se trompent étrangement, ou bien veulent délibérément tromper les autres. Si les libéraux possèdent des renseignements, nous possédons aussi les nôtres.

A bientôt!

Meprise par ses propres allies

Le correspondant manitobain du *Canada* revient encore une fois à la charge contre nous et nos amis.

Nous avons déjà dit ce que nous pensons de ces attaques personnelles, injustifiables et injustifiées, lancées *bravement* par un anonyme.

Ce pitre pose au défenseur des Canadiens-français de l'Ouest. Ouf!

L'*Echo du Manitoba* est pour une fois de notre avis, et c'est précisément sur le compte du gars du *Canada*.

Passez-vous les appréciations que voici entre les dents, gens du *Canada*; elles sont écrites par votre confrère libéral français de l'Ouest:

Nous ignorons quel est l'auteur des correspondances du "Canada", mais ce serait vraiment leur donner une importance qu'elles n'ont point que de vouloir en rendre responsables les chefs du parti libéral dans l'Ouest.

Il y a des gens que démange la *manie* d'écrire, et qui, pour faire parler d'eux, pour se voir imprimés, croient fort habile de recourir *aux pires exagérations*.

En politique comme dans la vie quotidienne, il y a beaucoup de ces mouches du *coche* affairées, bourdonnantes, qui se figurent avoir accompli une grande œuvre, et assuré le *triomphe de leur parti*, lorsqu'elles ont pondu quelques correspondances *dithyrambiques*, redondantes des lieux communs qui traînent depuis des années dans tous les journaux; bien heureux encore, quand ils ne se servent pas de la complaisance ou de *l'ignorance* des éditeurs de journaux qui accueillent leur prose, pour cuisiner leur petites rancunes personnelles.

Les italiques sont de nous. *Manie, dithyrambe, mouche du coche*, n'est-ce pas que l'*Echo* met proprement le correspondant à sa place et réduit sa prose à sa valeur, c'est-à-dire à zéro!

M. Cyr a répudié ces articles, dont il nie, naturellement aussi, la paternité. Dont acte! C'est l'aveu que M. Cyr juge, comme l'*Echo*, que ces écrits sont l'expression de *rancunes personnelles* une *manie* d'écrire, recourant aux *pires exagérations*!

En tous cas le correspondant du *Canada* ne perd pas son encre; il fait la compagne de l'Hon. M. LaRivière, en vertu du principe que les *exagérations* retombent toujours sur le nez de leurs propres auteurs...

C'EST DU A CELA

La faveur dont jouit le BAUME RHUMAL auprès de tous les malades atteints de rhume, toux, grippe, bronchite, est dû à son insurpassable efficacité. En vente dans toutes les pharmacies, 25 cts la bouteille.

Notes Politiques

Le *Canada* prétend que ses correspondances du Manitoba ont jeté MM. LaRivière et Bernier, ainsi que leurs amis, dans le désarroi.

Ma foi, le *Canada* prend ses consolations où il peut.

Ne voit-il pas que ce sont ses amis qui sont dans le désarroi? Il n'y a que des gens aux abois pour se livrer à une œuvre de dénigrement personnel— fruit de rancune personnelle— semblable à celle qui fait le fond de ces correspondances. Des gens sûrs de leur affaire le prennent ordinairement de plus haut.

***

Nous savons bien, nous, pourquoi les amis du *Canada* au Manitoba sont au désarroi. Nous attendons à plus tard pour le dire.

***

Le *Canada* parle sur un ton aigre-doux de certains publicistes qui n'ont pas donné à son correspondant (ou à ses correspondants) tout le concours que ceux-ci auraient désiré. Mais il faut remarquer que ses reproches touchent M. Cyr lui-même, qui a refusé de prendre la paternité de ces écrits, les désavouant par là même. Cet acte de M. Cyr est plus significatif que l'autre.

***

Le *Canada* et ses correspondants ne veulent point nous reconnaître le droit de parler au nom des catholiques du Manitoba; mais eux-mêmes, peuvent-ils davantage se prétendre les organes de notre peuple quand ils refusent d'appuyer ses droits et qu'ils se font les complices des spoliateurs.

***

Le correspondant se vante de voyager beaucoup. En effet, s'il fait le tour de tous les endroits d'où il date ses lettres, c'est un fier voyageur devant le Seigneur. Le 17 septembre il était à Lorette; le 19 septembre, il était à OakLake, quelques jours auparavant à Saint-Pierre. Quelle vitesse sur la route! Il est plus vraisemblable pourtant qu'il envoie cela par paquets.

***

La campagne électorale bat son plein dans la province de Québec et les provinces maritimes; les chefs des deux partis prennent la tête de la bataille. Ça va chauffer avant longtemps.

***

Il paraît entendu que le candidat conservateur à St-Hyacinthe sera M. L. Taché.

M. Taché aura l'appui d'un groupe important de libéraux qui reconnaissent en lui un honnête homme d'abord, et ce qui ajoute encore à son mérite, un esprit cultivé, un spécialiste en agriculture, un personnage enfin, qui relèvera le niveau de la représentation française à Ottawa.

Nous souhaitons à M. Taché le succès qu'il mérite, c'est-à-dire une victoire éclatante.

Ab Uno Disce Omnes

Pour juger de ce que valent les dénonciations du *Canada*, prenons l'exemple du député actuel des Trois-Rivières. M. Jacques Bureau, que d'après le *brave* anonyme du *Canada*, M. LaRivière aurait maltraité.

M. Jacques Bureau a reçu dans sa jeunesse, la protection de M LaRivière, lequel a placé *ce jeune canadien* dans une belle situation portant bons émoluments. Plus tard M. Bureau remplissait, toujours grâce à M. LaRivière, une fonction équivalente à celle de député-ministre. C'est le gouvernement de M. Greenway, gouvernement libéral, très indépendant du *parti français*—qui l'a [illegible]. C'est alors que M. Bureau a pris le chemin des Etats-Unis. Qu'on juge du reste par ce trait.

Un Mensonge

Le *Canada*, par son pitre manitobain, déclare que le *Manitoba* a été dénoncé par Mgr Taché, dans la cathédrale de Saint-Boniface, où le vénérable prélat se serait rendu, malgré la maladie, pour démasquer le journal.

Cette tirade est simplement un mensonge.

Ce qui est vrai, par exemple, c'est que Mgr Taché eut l'intuition des malheurs qui allaient bientôt surgir et s'accentuer, et qu'il eut avant de mourir des paroles cinglantes pour les auteurs de ces maux.

TOUS LES JOURS

Tous les jours, les mérites du BAUME RHUMAL sont proclamés par ceux qui en font usage. Ceux qui l'emploient se guérissent promptement et radicalement. Le BAUME RHUMAL est le remède qui convient à tous ceux qui toussent.

Meprisables, vous-memes

Le *Canada*, le bénévole gobeur de mouches, a un mot olympien!

Il dit que MM. LaRivière et Bernier sont exposés par ses correspondants "presqu'au mépris public".

Le mépris public, dans ce cas-ci, on sait ce que ça veut dire; c'est tout simplement le mépris du *Canada*!

D'abord, il faut autre chose que des gens embusqués derrière des masques pour donner une valeur quelconque aux vomissements des maniaques rancuniers.

Et ensuite, entendez-le bien, ceux de nos amis qui sont ainsi vitupérés ont par devers eux et reçoivent encore des témoignages d'assez haute estime pour se passer aisément de ceux des Langlois, du "Canada" et de toute la smalah libérale.

DECES

Le *Manitoba* annonçait mercredi dernier, la mort de M. Fortunat Létourneau, un ami, de la paroisse de Saint-Eustache, un jeune homme de trente ans, élève du collège de Saint-Boniface. Aujourd'hui c'est le tour d'un autre d'entre nous: M. Joseph Guay, à peine âgé de vingt-deux ans, ancien élève du collège lui aussi. Feu Joseph Guay, était fils de M. Abraham Guay, de Saint-Vital; c'était une figure aimée de la jeunesse.

Dès ses premières années de collège, il se fit remarquer par de solides qualités de cœur et d'intelligence. Il était de la congrégation de la Ste Vierge et des autres associations pieuses de la maison. A sa sortie dans le monde M. Guay se livra pendant quelque temps à l'enseignement, dans la paroisse de Ste. Agathe surtout. Quand la mort vint le surprendre, il y a une semaine, il se disposait à entrer dans un magnifique magasin que le dévouement et la clairvoyance de son digne père lui avait préparé

Les funérailles ont eu lieu samedi dernier à la cathédrale. Une longue fille de voitures a fait escorte à la dépouille mortelle. Le deuil était conduit par M. Abraham Guay, père du défunt, et son frère, M. Jules Guay

Les porteurs étaient: MM. G. Mager, A, Lacroix, G. Ranger M. Rodrigue, W. Lasanté et Jos Blais.

La messe a été chantée par M. le Grand Vicaire; la musique a été faite par les révérendes Sœurs Grises.

Ce matin, à la cathédrale, la maîtrise de la cathédrale dont M. Guay était membre, a fait chanter une messe solennelle en musique. C'est M. l'abbé Dufresne, le parrain du défunt, qui officiait. L'église était bien remplie. Samedi au collège, la congrégation de la Ste Vierge fera aussi célébrer une messe pour le repos de l'âme du défunt.

M. et Madame Guay voudront bien accepter l'expression de nos plus vives condoléances dans un deuil si pénible.

M. A Guay nous prie de remercier, tant en son nom qu'au nom de Madame Guay, la paroisse de St-Vital pour la sympathie qu'elle a manifestée et pour l'empressement qu'elle a mis à consoler la famille affligée. Ce sont là des attentions qui appellent une expression publique de gratitude.

Jeudi dernier, à Winnipeg, décédait M. Rodolphe Bernier, de la maison Burke et Cie; M. Bernier était à l'emploi de cette maison depuis quelques mois. C'était un employé fidèle et aimé de ses patrons. M. Joseph Burke a accompagné les restes mortels à l'Islet, P. Q., ou réside la famille du défunt.

Nous connaissions bien M. Bernier, et le connaissant bien, nous l'estimions beaucoup.

Sa famille nous permettra donc de lui offrir des condoléances.

LA "LYRE"

Si vous ne savez pas ce que c'est, nous sommes heureux de vous l'apprendre: c'est le nom d'une fanfare qui vient de se former dans notre ville. Jeudi soir, un certain nombre de musiciens se réunissaient à la salle de la "Gauloise" rue Notre Dame, et s'organisaient en corps de musique, avec présidents honoraires, chef et sous-chef. Le président honoraire de la nouvelle fanfare est M. Hormisdas Béliveau; vice-président honoraire, M. Ed. Guilbault; Chef M. Raoul Vézina; sous-chef, M. Jean.

Déjà une trentaine d'instrumentistes se sont enregistrés. Parmi eux, il y en a qui sont des virtuoses de valeur. MM. Vézina et Jean, les chef et sous-chef, sont, entre autres, des artiste de première force.

Les exercices de la fanfare auront lieu tous les mercredis soir.

Nous souhaitons à la "Lyre" de réussir; et nous souhaitons à la ville que la "Lyre" réussisse. Car la formation d'un bon corps de musique est une acquisition pour la ville. Il ne faudra pas oublier cela: il nous faudra au contraire nous montrer sympathiques à ce progrès comme à tous les autres.

CHRONIQUE de LA PROVINCE

SAINT-PIERRE-JOLYS.

Notre belle église sera bientôt complètement terminée et ouverte au culte; c'est sans contredit le plus beau temple érigé dans la province; il fait honneur à notre dévoué pasteur et aux généreux paroissiens qui ont contribué à sa construction. Notre correspondant en donnera la description lors de la bénédiction, laquelle se fera en octobre prochain et sera l'occasion d'une très belle fête pour la paroisse.

M. Paul Chenard, s'est fait construire une belle résidence, laquelle sera bientôt achevée.

Les commissaires d'école sont à faire ériger une vaste maison d'école pour les garçons, laquelle sera confiée à la direction des frères de la Croix.

Avec le couvent du RR. SS. de Jésus-Marie pour nos filles, nous aurons donc une excellente institution pour nos garçons aussi.

M. Ferdinand Marevth a pris possession de sa nouvelle maison construite dans le village

M. Arsène Lauzière a commencé la contruction d'une nouvelle résidence qu'il se propose d'habiter avec sa famille dans quelques semaines.

On dit, qu'au printemps, notre marchand, M. Joseph Madore, va se faire construire un vaste magasin à l'endroit même où il fait son commerce aujourd'hui.

MM. Renuart, père et fils, en outre de leur commerce considérable de bois, ont ouvert un vaste magasin d'ameublement de maison comprenant un assortiment considérable de meubles de ménage, cadres, etc.,

Nous avons à présent plus de maisons de commerce qu'aucun autre village à l'est de la rivière Rouge, il serait bon de faire un de ces jours l'histoire du progrès que nous avons fait depuis la fondation de Saint-Pierre-Jolys.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les Révérends frères de la Croix ont pris possession de notre école des garçons et vont doter notre paroisse d'une excellente maison d'éducation en donnant, cours commercial 1ère classe.

M Pierre Parenteau, voulant agrandir sa maison de commerce, va fermer l'hôtel Parenteau, et à cette fin, il a fait commencer la construction d'un nouvel hôtel, tout près de la gare du chemin de chemin de fer.

Notre village fait beaucoup de progrès cette année: nous sommes à présent en communication téléphonique avec le reste de la province et même l'étranger. C'est là une amélioration précieuse particulièrement pour nos hommes d'affaires.

LETELIER

Notre bon curé, M. N. Jutras, a en ce moment la visite de son frère, M le curé, de Saint-Patrice de Quigwick, province de Québec. Hier, dimanche, il y a eu une bien touchante réunion de famille à Saint Pie, chez M. Moise Jutras, à l'occasion de la visite de ses deux frères et de M l'abbé Camirand, de la cathédrale de Saint-Boniface, leur parent: Il y avait là également quelques invités. La soirée se passa à faire de la musique et du chant; on repassa une partie de notre répertoire national, si riche en poésie et en belles mélodies.

Un appareil téléphonique a été installé dans le magasin de M Bellavance et est maintenant ouvert à l'usage du public.

SAINT NORBERT.

Le 17 septembre, décédait à Saint-Norbert, M. Joseph Delorme, à l'âge de 83 ans. Feu M. Delorme était père de M. Urbain Delorme. Le défunt était fort estimé. Ses funérailles ont eu lieu le 19, au milieu d'un nombreux concours d'amis.

L'hon. M. LaRivière était ici dimanche. L'hon. député est très populaire ici. Nous nous préparons à voter pour lui en grande majorité.

A PEU DE FRAIS

Après avoir inutilement essayé une quantité de remèdes, dont quelques-uns sont fort dispendieux, pour traiter un rhume opiniâtre, une toux persistante, une bronchite chronique, essayez le BAUME RHUMAL. Il vous guérira à peu de frais et rapidement.

POLITIQUE AMERICAINE

La campagne présidentielle est en pleine effervescence déjà.

Les élections pour les états, qui la précèdent, sont conduite avec une grande énergie.

Dans le Vermont, les républicains ont augmenté leur majorité. Dans le Maine, ils ont été entamés.

Les démocrates soutiennent que la dépertition de forces par le parti républicain dans cet Etat, est due à l'efficacité du tarif de protection.

Ils soutiennent que le tarif actuel est trop élevé.

Il s'est produit un mouvement qui ne manque pas d'importance à l'effet d'engager l'opinion publique dans le Maine à demander un traité de réciprocité avec le Canada.

Une association s'est formée dans ce but.

Le Maine est un Etat essentiellement industriel. Il désirerait jeter davantage ses produits sur notre marché.

Sait-on combien coûte une élection présidentielle ? Douze à quinze millions de dollars.

Les élections sont devenues dispendieuses dans tous les pays qui se gouvernent eux mêmes, et dans lesquels par conséquent le peuple a droit de suffrage.

Nous n'avons pas besoin de dire que dans plusieurs Etats, les cartes sont mêlées.

Dans l'Etat de New-York, le parti républicain est loin d'être uni.

L'antagonisme entre le Gouverneur Odell et le sénateur Platt est de nature à créer beaucoup de malaise.

L'organisation du parti démocrate s'est peut-être faite avec plus de lenteur que celle du parti républicain. Tout de même, elle parait en pleine activité.

Le Canada n'a rien à attendre de la campagne présidentielle américaine.

(*La Patrie*).

AU CLUB CONSERVATEUR

Le Club Conservateur est ouvert tous les soirs, et le nombre de ceux qui s'y rendent devient de plus en plus considérable à l'approche des élections. Tous sont cordialement invités aux salles du club, après-midi et soirée.

UN THE

Mademoiselle Mollot, professeur de piano, a donné samedi après-midi, entre quatre et six heures, un thé charmant. Son étude, rue Garry, s'est remplie d'une société nombreuse, aux jolies toilettes et aux gais sourires. Mademoiselle Mollot a reçu avec beaucoup de distinction une visite fort distinguée.

Une Jolie Fete

Jeudi, le 22 du courant, M. Théo. Bertrand, greffier de la ville, atteignait ses soixante ans. Cet anniversaire a été l'occasion d'une jolie démonstration d'amis Monsieur et madame Bertrand se sont acquis depuis longtemps la réputation d'être des hôtes aimables et distingués ; aussi la réception de jeudi a-t-elle eu du brillant. Aux félicitations nombreuses que M. Bertrand a reçues en ce jour, nous joignons les nôtres, sincères et cordiales.

LE TRAMWAY

Nous avons, depuis lundi matin, connection avec Winnipeg par le pont Norwood. Deux chars se promènent entre la gare du C. P. R et la rue Archibald, à Saint-Boniface. C'est-à-dire que nous avons un service de 25 minutes environ. C'est satisfaisant. Déjà les recettes de la compagnie sont meilleures;

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Chevaux à vendre : s'adresser à M. Monchalin St-Boniface

—M. J. A. Sénécal, est à faire des travaux considérable à sa résidence sur la rue du Coll ège.

—On a commencé la construction de l'hotel Quebec; M. J. A. Cusson en est le contracteur.

—M. Henri Collin est parti hier pour Saint-Pierre, où il va prendre charge du magasin que la Compagnie a ouvert à cet endroit.

—Les résidents du Norwood, ont envoyé une pétition au conseil de ville demandant l'ouverture de la rue Marion jusqu'au canal de Springfield.

—Le "National Council of Women of Canada" tient en ce moment une grande convention à Winnipeg. Il y a des déléguées de toutes les parties du Canada.

—M. Heffernan, qui a le contrat du creusage de nos canaux d'aqueduc, emploie en ce moment une puissante machine à vapeur, qu'il a fait venir de Minneapolis. L'ouvrage avance vite, et la température le favorise.

—Les battages se poursuivent avec activité partout ; le prix du blé est élevé, de sorte que nos cultivateurs vont pouvoir largement bénéficier de leurs labeurs.

—M William Goudie, un contre maître de la Dominion Bridge Company, a failli se tuer jeudi en travaillant à l'aile nouvelle de l'hôpital de Saint-Boniface. En voulant pousser une poutre, il perdit l'équilibre et tomba du quatrième étage. On le releva gravement blessé. Il est en ce moment dans une des chambres de l'hôpital ; sa guérison sera longue.

Ville de Saint-Boniface

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'au 10 octobre prochain pour les travaux suivants :

Ouverture de la ruelle entre les rues Provencher et Dumoulin, de la rue St-Jean-Baptiste, à l'Ouest jusqu'au lot 740, et se continuant sur le lot 740 jusqu'à la rue Dumoulin.

Ouverture d'une ruelle en arrière des lots 175, 176, 177, plan 711, se continuant ensuite en arrière des lots 174 173 et suivants, jusqu'au lot 161, de là, tournant à angle droit vers l'ouest entre le lot 161 et les lots 160, 159 et 158.

Terrassement et nivellement de la Troisième rue (Norwood), depuis l'avenue Taché à l'avenue Chandos.

Terrassement et nivellement de l'avenue Chandos, depuis la Troisième rue jusqu'à la Quatrième rue.

Terrassement et nivellement de la rue Deschambeault, depuis la rue des Meurons jusqu'à la ligne du chemin de fer du C. N. R.

Terrassement et nivellement de la rue Horace, entre l'avenue Taché et le chemin Ste-Marie.

Terrassement et nivellement de la rue Notre-Dame, entre les rues Laflèche et Maisonneuve.

Un trottoir de cinq pieds et quatre pouces sur le côté sud de la rue Notre-Dame, entre les rues Laflèche et Maisonneuve.

Un trottoir de huit pieds de largeur sur le coté nord de la rue Marion, continuée sur le lot de paroisse No. 90, depuis le chemin Ste-Marie jusqu'au pont Norwood.

Continuation du trottoir de quatre pieds de largeur sur la rue Goulet, depuis la rue du Collège en allant vers l'est, jusqu'au lot 8 du bloc 4, inclusivement.

Les plans et devis de ces ouvrages peuvent être vus et toutes explications données au bureau de l'ingénieur de la Ville.

La Ville ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Un chèque accepté équivalant à 5 pour cent du montant de la soumission devra l'accompagner, lequel sera fait payable à l'ordre du Sec.-Trésorier.

Saint-Boniface, 28 septembre 1904.

Par ordre, THEO. BERTRAND, Secrétaire-Trésorier.

AVIS.

SUCCESSION DE JOSEPH GALARNEAU, DÉCÉDÉ.

Avis est par les présentes donné que, en conformité avec le chapitre 170 des Statuts Revisés du Manitoba, 1902, toutes le personnes ayant des réclamations contre la succession de Joseph Galarneau, autrefois de la paroisse de Saint-Adolphe dans la province du Manitoba, décédé le, ou dans les environs du 26me jour d'avril 1904, sont requis d'envoyer par la poste, par lettre affranchie, à la National Trust Company, Limited, administrateurs de sa succession, le ou avant le 25me jour d'octobre 1904, leurs noms et adresses avec le détail de leurs réclamations et la nature des garanties qu'elles possèdent (si elle en ont); tel détail devant être support par une declaration statutaire.

Et prenez aussi avis que, à cette date et à partir de telle date, les dits administrateurs procèderont à la distribution des biens de la dite succession entre les ayant-droit, en se bornant, toutefois, aux réclamations desquelles les administrateurs auront dûment reçu avis ; et les dits administrateurs ne seront responsables des biens ainsi distribués, ou d'aucune part d'iceux, envers aucune personne ou personnes dont l'avis de réclamation ne sera pas parvenu aux dits administrateurs au temps de telle distribution.

Daté à Winnipeg, ce 21me jour de septembre A.D. 1904.

THE NATIONAL TRUST CO., Limited
JOSEPH BERNIER, Avocat.

Quand la chaise de l'invalide remplace la chaise de bureau

combien un homme est agité et inquiet. Cependant, combien il est restreint le nombre d'hommes qui prennent soin d'eux. Ils surmènent l'intelligence et le corps—abusent de leurs énergies d'une façon extrême—jusqu'à ce que la nature se révolte et les forcent à se reposer.

Un cerveau qui s'est surmené—un corps fatigué, épuisé—ont besoin du

Vin St Michel

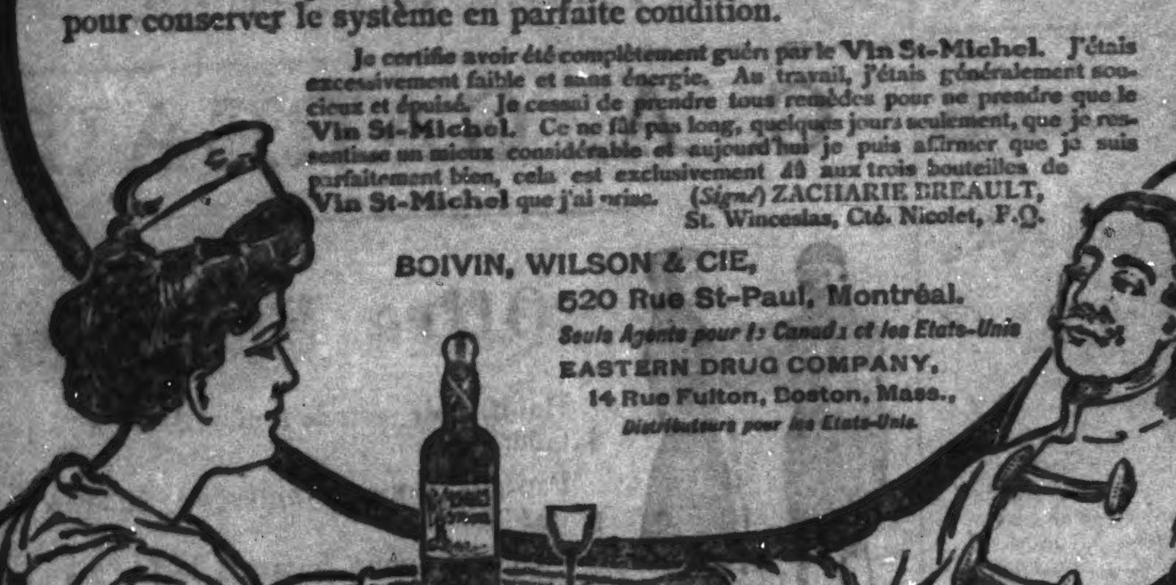
C'est un renovateur de la force et de la vigueur. Un créateur de sang pur et riche. Il donne l'appétit et facilite la digestion. Il donne une santé vigoureuse.

Combien il est plus facile de prendre du **Vin St-Michel** et rester en bonne santé que d'essayer de retrouver la santé après la maladie.

Le Vin St-Michel est un don de la France au Canada. C'est un vieux Vin Tonique fameux, riche en fer et en phosphore, et remarquable pour conserver le système en parfaite condition.

Je certifie avoir été complètement guéri par le **Vin St-Michel**. J'étais excessivement faible et sans énergie. Au travail, j'étais généralement soucieux et épuisé. Je cessai de prendre tous remèdes pour ne prendre que le **Vin St-Michel**. Ce ne fût pas long, quelques jours seulement, que je ressentisse un mieux considérable et aujourd'hui je puis affirmer que je suis parfaitement bien, cela est exclusivement dû aux trois bouteilles de **Vin St-Michel** que j'ai prise. (*Signé*) ZACHARIE BREAULT, St. Wincesias, Cté. Nicolet, P.Q.

BOIVIN, WILSON & CIE,
520 Rue St-Paul, Montréal.
Seuls Agents pour le Canada et les Etats-Unis
EASTERN DRUG COMPANY,
14 Rue Fulton, Boston, Mass.,
Distributeurs pour les Etats-Unis.



GRATIS Sur demande nous vous enverrons l'Album du Vin St-Michel contenant cent illustrations et des renseignements utiles à tous.

Nos Affaires Municipales

Suite de la 1ère. page.

Vendredi, le 16 septembre 1904, la 16ème séance régulière commencée le 12 septembre est continuée.

Etaient présents, Son Honneur le Maire Turenne au fauteuil, et Messrs les conseillers Gauvin, Pelletier, Cusson, P. Couture et G. Couture.

Proposé par le cons. Pelletier secondé par le cons. G. Couture que les comptes suivants soient acceptés et payés: L. Laurendeau, 70 cts C. Goddard, $11.00; le même, $8.40. Agréé.

Proposé par le cons. Pelletier, secondé par le cons G. Couture, que la soumission de M Jean Couture pour la construction d'égouts sur les rues Plinguet, Archibald, Tissot et Mission au montant de $14,285.35 soit acceptée, et qu'il lui soit donné jusqu'au 15 décembre prochain pour exécuter son contrat. Agréé

Proposé par le cons Cusson, secondé par le con. P. Couture que la soumission de la Ontario Wind Engine and Pump Co. Ltd pour la construction d'une tour d'eau en acier pour l'aqueduc de Saint-Boniface au montant de $8875.00 soit acceptée, et qu'il leur soit donné jusqu'au 31 décembre prochain pour exécuter leur contrat. Agréé.

Proposé par le cons Cusson, secondé par le cons Gauvin, que la séance s'ajourne.

OFFICIAL TIME CARDS WAGHORN'S GUIDE, 5c

Chronique de la Province

THIBAULTVILLE

Notre jeune et florissante paroisse a fait beaucoup de progrès cette année, à un tel point, qu'il faut déjà agrandir notre modeste sanctuaire, afin de pouvoir faire place à tous ceux qui viennent, assidûment, aux offices du dimanche.

M. le curé Defoy est à faire terminer son presbytère, dans lequel il aura un logement très convenable, ce qui le dédommagera des jours passés dans la modeste habitation quil occupe aujourd'hui.

M. A. Lavack, le populaire marchand de Sainte-Anne des Chênes, est à faire construire un magasin ici, lequel formera une nouvelle succursale de son importante maison d'affaires. C'est une bonne aubaine pour nous, car nous avons besoin d'une bonne maison de commerce.

Maladie du Sang

Les maladies du sang sont héréditaires ou s'acquièrent. Elles sont une véritable malédiction quand le poison pénètre dans le système. Si vous prenez avec persistance, pendant des mois, le "7 Monks Tonicure," vous pouvez extirper de votre système chaque parcelle du poison. Le meilleur purificateur du sang est le

7 Monks Ton-i-cure.

A VENDRE

La commission scolaire de Saint-Boniface offre en vente, à de bonnes conditions plusieurs pupitres à trois sièges.

S'adresser à M. J. DESOURDIS, St-Boniface

FOURRURES...

Avis à nos amis et au public que nous avons ouvert une branche de détail 271 avenue du Portage. Fourrures pour Dames et Hommes; bas prix. Fourrures confectionnées à ordre; meilleur matériel et meilleure main d'œuvre.

DESSINS SPECIAUX DE NEW-YORK

Fourrures réparées, nettoyées et teintes, à satisfaction.

M. Fred & Co.
271 Portage Avenue
...WINNIPEG...

Voulez-Vous Venir en Californie

Demandez nous notre plan et nous vous dirons comment nous pouvons vous faire faire ce voyage sans qu'il vous en coûte

Mt. HAMILTON LAND & OIL CO.
149 Porter Building, San. Jose, Cal. U.S.A.

On Demande Des Hommes

Nous offrons une bonne position pour un homme dans chaque localité. $840.00 par année et dépenses de voyage, $2.50 par jour pour annoncer une nouvelle découverte. L'expérience n'est pas nécessaire. Ecrivez pour des informations.

SALUS MEDICINAL CO., London, Ont

JOSEPH LEOMTE

Notaire Public.
TERRES A VENDRE.
Dans Toutes les Paroisses Françaises du Manitoba
Argent à Prêter.
197 RUE LOMBARD - Winnipeg

J. KERR & CO.,

SUCCESSEUR DE
M. HUGHES & SON
DIRECTEUR DE FUNERAILLES ET EMBAUMEURS.

Gradué de l'Ecole des Embaumeurs de New York, M. Siméon Laurendeau, un français très compétent est attaché à l'établissement depuis 9 ans et est à la disposition de notre clientèle à toutes heures.

140 Rue Princess
Téléphone 413 WINNIPEG

EPICERIES ET... CHAUSSURES SONT

maintenant les deux principales lignes de mon commerce, mais j'ai toujours en magasin un assortiment très varié de

Fruits, Tabac, Pipes, Cigares, etc.

Quant aux prix, je puis assurer que je ne crains pas la comparaison avec les autres magasins du même genre.

Farine, Son, Gru et toutes sortes de Grains toujours en vente.

F. PELLETIER, AVENUE TACHE St-Boniface.

NETTOYAGE DE TAPIS

MES DAMES, lisez ceci, qui vous regarde: M'étant assuré des services de M. W. CONNORS, un expert, je suis en mesure de polir, astiquer et réparer tous les meubles. M. Connors est un artiste de valeur dans cette branche et vous n'aurez qu'à vous féliciter de le faire travailler sur vos meubles.

Nous n'employons que les meilleurs ouvriers. Nous posons les tapis les nettoyons, nous les mettons comme neufs.

WILL G. FURNIVAL
313 Rue Principale Phon 2041

ON DEMANDE

Un agent local pour représenter CANADA'S GREATEST NURSERIES dans la Ville de St. Boniface, et les alentours.

Une liste spéciale de bien des variétés de fruits, fleurs et arbustes qui ont déjà été essayés ici et recommendé par les fermes expérimentales de Brandon et Indian Head comme étant capables d'être cultivés dans le Manitoba et le Nord Ouest. Cotonnier peuplier et autres arbres qui croissent vite et résistent a tout pour faires des haies ou arrêter le vent.

Ses agents pour l'Ouest sont moins d'un équipement spécial, ils sont payées toutes les semaines chacun à son département Ecrivez pour avoir des informations.

STONE & WILLINGTON
Fonthill Nurseries—800 acres
Toronto - - - Canada

YOU'LL FIND IT IN WAGHORN'S GUIDE

Ernest L. Harrison Co. Ltd.

INGENIEURS; DONNENT CONSULTATIONS
Ouvrages et reparages de toutes sortes en électricité.
264 Portage Avenue Winnipeg
Tel. No. 635

LA CUSSON LUMBER CO.

Scieries Cours et Bureaux, Avenue Provencher, vis-à-vis la rue St-Joseph.
Telephone 2625
Boite de Poste 164

FABRICANTS —DE— Portes et Chassis, Cadres, Moulures, Bois Tournés, Tous ouvrages en bois.

MARCHANDS —DE— Toutes espèces de bois de construction, planches, lattes, bois de corde, etc, etc.

Aussi tous les matériaux nécessaires à la construction.

Clark Bros & Hughes,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres, Embaumeurs, etc.

M HENRI PELISSIER ayant pris un intérêt dons cet établissement, invite la clientèle canadienne-française à s'adresser à cette maison—seul établissement catholique de ce genre dans la Province. Ouvert le jour et la nuit—Service prompt et attentif.

186 RUE JAMES E. Tél 1239
WINNIPEG

Ecurie de Jordan

Arthur F. Pigott. Prop.
Tel. 750

Par heure, 7 à 20 h	$1.00
Par heure 20 à 7 h	$2.00
Une heure et 5 minutes	$1.50
Une heure et 35 minutes	$2.00
A la gare	$1.00
De la gare	$1.00
Mariages	$3.00 à $5.00

FAITES NETTOYER VOS TAPIS CHEZ RICHARDSON,

TEL 128, - - FORT STREET,
Pres de la rue Ste-Marie WINNIPEG

Nous transportons et emmagasinons les meubles.

Nouvelle Boutique DE PEINTRE RUE LAVERANDRYE

M. F. D. Pambrun désire annoncer au public qu'il est prêt à exécuter, à bon marché, tous les ordres que l'on voudra bien lui confier. Ouvrages garantis, tels que Blanchissages, tapisseries, réparage de meubles etc., etc.,

M. Pambrun remercie le public de l'encouragement qu'il a reçu par le passé et compte de nouveau sur son patronage. S'adresser à sa maison privée Rue La Verandrye Saint-Boniface.

F. D. Pambrun.

JEHAN DE FROMENT

NOTAIRE, COMMISSAIRE,
JUGE DE PAIX.
Argent a Preter sur Hypotheques
Notre-Dame de Lourdes, Man;
24-4-01

SA FORCE EST DANS SA PURETE

REDWOOD LAGER

Cette bière est faite d'orge du Manitoba et de la meilleure importation de houblon; âge requis, embouteillée avec soin.

DEMANDEZ-LA
E. L. DREWRY
WINNIPEG MAN.

—LA CIE— COLLIN LIMITEE

MAGASIN DEPARTEMENTAL
DE SAINT-BONIFACE

MARCHANDISES SÈCHES
HARDES FAITES,
FOURRURES, CHAUSSURES
GROCERIES,
VAISSELLE,
GRAIN,
FLEUR,
SON ET GRU,
BOIS ET CHARBON.

AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE,
—LA CIE—
COLLIN LTD.
L. J. COLLIN, Gérant.

VOICI

Le moment de songer à l'avenir est de s'y préparer en suivant les cours du

BUSINESS COLLEGE
De Winnipeg

Les anciens élèves occupent tous des positions d'avenir à Winnipeg et dans les villes de la Province.

Ecrivez pour avoir nos livrets de temoignages.

Des circulaires sont envoyées sans frais sur demande adressée à

G. W. DONALD,
SECRETAIRE



Ecrivez-nous au sujet des Cours Et des prix, etc

DELLE EVA O'DONNELL
Directrice.

ECURIE DE LOUAGE
M. DENIS D'AOUST

161 et 163 Rue Garry

M. D'Aoust informe ses amis et le public qu'il fait manufacturer dans la Ville de Winnipeg des voitures de première classe et qu'il est toujours prêts à servir la population de Saint-Boniface avec des voitures de premier choix. De plus il informe le public que M Bourgouin n'a aucune connection avec son écurie.

Télephone 141.

CHOCOLATS SUPERFINS DE BOYD

La confection des chocolats est peut-être ce que nous soignons le plus. Nous pouvons classer nos chocolats aujourd'hui comme parmi les meilleurs du continent. Nos chocolats et bonbons sont insurpassable; mais ils en surpassent beaucoup d'autres. Venez en acheter une boite aujourd'hui.

W. J. BOYD,
422 Rue Principale - - Bloc McIntyre
579 RUE PRINCIPALE
COIN DE L'AV. DU PACIFIQUE

T. A. IRVINE JOS. TURNER J. W. MOULD
PRIX FOURNIS SUR DEMANDE
TELEPHONE 529

STANDARD PLUMBING CO'Y

296 RUE FORT, WINNIPEG.

Appareil de Chauffage à air chaud Ou à vapeur, Plombiers une spécialité, une spécialité.

CANADIAN NORTHERN

...Billets...
ALLER ET RETOUR
AU PLUS BAS PRIX
Pour Toutes les Directions
—PAR—
Chemin de Fer et Ocean.

En vente par tous les agents du Canadian Northern.
GEO. H. SHAW, Gérant du Traffic.

L'ORAGE

Sous ce titre, l'humoriste Mark Twain a publié l'amusante fantaisie que voici: elle rappelle un peu le livre de Douglas Jerrold: les sermons de l'Alcôve.

Laissons M. MacWilliams nous raconter lui-même la scène qu'il eut une nuit avec sa femme:

Je fut reveillé par le cri: Mortimer? Mortimer! et dès que je pus rassembler mes esprits, j'étendis la main (il faisait une nuit très obscure à ce moment) puis je m'écriai:

Evangéline, c'est toi qui m'appelle Qu'y a-t-il? où es-tu.

—Je me suis enferme dans le cabinet aux chaussures. N'as-tu pas honte de rester à dormir dans ton lit pendant cet orage épouvantable?

—Allons, calme-toi, reviens ici...

—Mortimer!

—Grand Dieu qu'y a-t-il ma poulette?

—Comment tu oses encore rester dans ce lit.

Mais certainement.

Lève-toi à l'instant. Il me semble que ton devoir est de tenir à la vie, sinon pour toi au moins pour ta femme et tes enfants.

—Mais ma chérie...

Tais-toi, Mortimer. Tu sais qu'il n'est pas d'endroit plus dangereux qu'un lit pendant l'orage—c'est ce que disent tous les livres; et cependant, tu restes là, étendu, simplement pour me contrarier.

—Mais, que diable! puisque je n'y suis plus dans le lit, je suis... (Phrase interdite par un éclair des plus vifs, suivi par un petit cri d'épouvante poussé par Madame MacWilliams, et par un violent coup de tonnerre).

—Là, tu vois, Mortimer, comment osestu jurer dans un pareil moment!

—Mais je n'ai pas juré.

—Peut-on mentir ainsi. Tu sais pourtant qu'il n'y a pas de paratonnère sur la maison, et que ta femme et tes enfants n'ont absolument d'autre protection que celle de la Providence. Mais, que fais-tu là? Tu frotte une allumette? Tu es donc fou?

—Eh quel mal y a-t-il donc à cela? Il fait ici noir comme dans un four.

Eteins cette allumette tout de suite. Tu veux donc sacrifier nos existences? Tu sais que rien n'attire la foudre comme la lumière (Fiz! zing! boum boboum boum boum!) Entends-tu? tu vois ce que tu as fait!

—Je ne vois rien du tout. Peut-être une allumette attire-t-elle la foudre, mais il est bien certain qu'elle n'éclaire pas.

—Moi je suis sûre que la foudre est tombée quelque part. Ah! je sens que nous verrons plus la lumière du jour... Mortimer!...

—Eh bien! qu'y a-t-il encore?

—On dirait que te vois part... Mortimer serais tu debout devant le foyer?

Tel est le crime que je commets en ce moment.

—Alors, éloigne-t'en tout de suite. Tu veux nous faire tous périr. Un foyer ouvert est le meilleur conducteur de la foudre. Où es-tu à présent?

—A la fenêtre.

Par pitié...as-tu perdu l'eprit! les enfants au biberon savent qu'il est mortel de se tenir près d'une fenêtre pendant l'orage. Ah! je mourrai cette nuit! Quel est ce bruit.

—Je cherche mon pantalon.

—Vite, jette-le bien loin de toi. Je crois vraiment que tu te proposais de mettre tes habits; cependant, tu le sais bien, d'après toutes les autorités, les étoffes de laine attirent la foudre. Mais ne chante donc pas. A quoi penses-tu donc?

—Où est le mal?

—Mortimer je t'ai dit cent fois qu'en chantant on cause des vibrations dans l'atmosphère qui interrompent le courant électrique... Au nom du ciel, pourquoi ouvres-tu cette porte?

—Que diable! Il me semble que je puis bien ouvrir cette porte?

—C'est la mort! tous ceux qui se sont occupés du sujet savent qu'en créant un courant d'air on invite l'entrée de la foudre! Ah qu'il est affreux d'être enfermée avec un fou en un pareil moment! Mortimer que fais-tu donc là?

—Rien, je tourne le robinet. Il fait si chaud dans cette chambre! Je vais me laver la figure.

—Allons bon! il ne te reste donc plus une once de cervelle! La foudre tombe toujours sur l'eau. Ferme ce robinet. Rien ne peut nous sauver, je le vois bien, Mortimer. Qu'est-ce que tu fais là?

—C'est un tableau, sacrebleu! je l'ai fait tomber.

—Alors tu es tout près du mur, c'est la pire des imprudences! Ne sais-tu pas qu'il n'est de meilleur conducteur de la foudre qu'un mur? Et tu viens de jurer! comment oses-tu jurer quand ta famille court les plus grands dangers! As-tu acheté un lit de plumes, comme je t'avais prié de le faire.

—Non je l'ai oublié.

—Tu l'as oublié, cela pourra te coûter la vie. Si tu avais un lit de plume, et si tu pouvais l'étendre au milieu de la chambre et te coucher dessus tu pourrais être en sûreté. Viens ici, entre dans ce cabinet avant de commettre de nouvelles imprudences.

J'essayai d'obéir, mais le petit cabinet ne pouvant nous contenir tous deux quand la porte était fermée. Je dus ressortir.

—Mortimer, s'écria ma femme, il faut cependant veiller à ta sureté. Donne-moi ce livre allemand qui est sur la cheminée, et une bougie, mais ne l'allume pas, donne-moi une allumette, je la ferai ici. Ce livre contient des instructions.

Je m'emparai du livre, aux dépens d'un cache-pot et de quelques autres objets fragiles, et madame s'enferma avec sa bougie. J'eus un moment de répit.

—Mortimer qu'est-ce que ce bruit?

—C'est le chat.

—Le chat! c'est horrible! Attrape-le et enferme-le dans le tiroir du lavabo! Fais vite, les chats sont pleins délectricité Demain j'aurai les cheveux blancs, c'est certain!

Et je l'entendis sangloter. C'est ce qui me décida à faire de mon mieux pour la calmer. Je dus franchir toutes sortes d'obstacles; je reçus d'innombrables contusions; je brisai plusieurs menus objets, et je finis par enfermer le chat dans la commode. Alors les paroles suivantes furent prononcées dans le cabinet:

—Le livre allemand m'apprend: de se tenir sur une chaise au millieu de la pièce et il faut isoler les pieds de la chaise, c'est-à-dire qu'il faut les placer dans des verres.

Je cassai la plupart de nos verres, et je m'abstins de me placer sur la chaise.

—Alors il y a un passage assez embrouillé... tous les verbes arrivent à la fin des phrases.

—C'est toujours comme ça en allemand.

—Je crois comprendre que, pendant un orage il faut sonner une grosse cloche...... Va chercher la cloche qui donne le signal du diner; elle est juste à l'extérieur. Vite, Mortimer nous voilà sauvés!

Notre petite résidence d'eté se trouve au sommet d'une rangée de collines qui dominent une vallée. Il y a plusieurs fermes dans notre voisinage; la plus rapprochée est à quelques centaines de pas de la maison.

Quand j'eus sonné cette terrible cloche pendant sept ou huit minutes, soudain les volets s'ouvrirent violemment de l'intérieur et quelqu'un projeta sur nous la lumière d'une lanterne.

—Qu'est-ce qui se passe donc ici?

Des têtes d'hommes se pressaient à la fenêtre et ces têtes avaient des yeux qui s'écarquillaient de surprise en m'apercevant dans le plus simple appareil et brandissant ma cloche. Je m'en debarrassai vivement.

—C'est... c'est l'orage, mes amis, balbutiai-je. J'essayais de detourner la foudre.

—L'orage? la foudre? mais monsieur avez-vous perdu l'esprit? la nuit est magnifique; il y a tout plein d'étoiles. Il n'y a pas eu d'orage

Je regardai à l'extérieur, et je demeurai tellement étonné que je ne pus articuler un mot.

—Je n'y comprends rien dis-je enfin, nous avons vu distinctement les éclairs à travers les rideaux et les volets, et nous avons entendu le tonnerre.

Tous se mirent à rire comme des fous,

—Il est dommage, finit par dire un des nouveaux venus, que vous n'ayez pas ouvert vos persiennes pour jeter un regard sur la colline. C'est le canon que vous avez entendu, et c'est le jet de la lumière des pièces que vous avez vu. Le télégraphe, à minut, nous a apporté la nouvelle de la nomination du président, et on l'a fêté toute de suite.

MARK TWAIN.

FERME MONTEE
A VENDRE

160 acres de terre, à Rosewood, à 6 milles au Nord-Est de la station de chemin de fer de St-Anne chantier de 18 X 16, en pièces de tremble; étable de 70 par 25 et bas côté de 35 par 10 et tout le roulant ciaprès énuméré. Le sol est d'argile sablonneuse et très fertile, 100 acres cultivables et 60 acres en bois; source d'eau pure et abondante près de la Maison

Le matériel et le stock consistent en 3 chevaux de 8, 9, 10, ans, 1 sleigh, 1 voiture d'été, 1 charrue, 1 moulin à faucher, avec râteau, 2 wagon, 15 vaches à lait, 2 taures de 2½ ans, 8 bœufs, et 5 génisses d'un an et demi, 14 veaux de l'année, 1 taureau de 3 ans, canistres à lait, Jouissance au 1er Novembre prochain.
(Prix de vente, 2000,00)

L'acquéreur devra prendre, au prix de l'endroit le foin récolté par le vendeur pour hiverner les animaux.

S'adresser à THEO BERTRAND
Saint-Boniface, Man.